

MAISON HEITZMANN ACHÈTE

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements. Déplacements réguliers et gratuits sur toute la France.

06 09 91 08 39 www.aitzmaire-heitzmann.fr

BONNES AFFAIRES

Contacts-Rencontres

Détente

NIMES - belle transsexuelle mêtisse, de passage dans votre ville. Reçoit et se déplace. 06.84.01.30.35.
(S.79904602)

NIMES - Mélanie, 25 ans, belle brune, au corps irrésistible. Vs reçoit dans un cadre très discret ou se déplace également. À très vite. Bisous. 06.26.51.39.58 (834100471) 615500

Envie d'un instant de détente et de charme optez pour la qualité, tout est prévu pour vous accueillir sur NIMES. 5/7 du lundi au vendredi 9h à 19h. Tél. 06.29.23.25.03 (38844580)

UN CONSEIL POUR MIEUX VENDRE:

indiquez toujours clairement sur votre annonce le prix du bien que vous vendez



francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

Rechercher un appel d'offre

RECHERCHER

Trouvez GRATUITEMENT tous les avis de marchés publics de leur parution en créant des ALERTES mail sur les zones et les secteurs d'activité qui vous intéressent.

Nouveau site

100% GRATUIT

PLUS COMPLET

ALERTES MAIL

Achète VIOLONS 1000 € et VIOLONCELLES 2500 €

même à restaurer. Me déplace. Expertise et devis gratuits.
« Ne laissez pas vos instruments s'effriter, donnez-les en me contactant »
07.89.42.14.85

Services

Artisans

Luthier achète à bon prix pour les besoins de l'atelier :

VIOLONS, VIOLONCELLES, SAXOPHONES, BASSONS en l'état.

Se déplace sur RDV 06.31.07.77.37
Demandeur CHRIS

Employé(e) de maison

30120, Breau, offre logement + charges et jardin potager à couple retraité contre entretien espace vert et petits travaux ménagers à l'année. Tél : 06.38.18.45.05

Travaux Maison extérieur

Part. débarras gratuit maison, caves, greniers... intéressé également par l'achat d'objets anciens. Successions. Travail soigné. Tél. 07 70 26 87 16

Troisième âge

Les Jardins de TRELIS

Au cœur d'Alès
Services et convivialité

STUDIOS LIBRES

Infos au **07.69.94.70.01**
www.trelis.fr

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral.
Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,07 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,78 € ht le mm/col.
Contact : **Midimédia Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020**
Fax **04.67.07.69.39** - Courriel : annonces.legales@midilibre.com

MARCHÉS PUBLICS

MAPA < 90 K€

AVIS DE PUBLICITE

Marchés À Procédure Adaptée

Objet : Appel à référencement spectacles touristes de rue 2021.

Remise des offres avant le : 08-03-21 12:00 -

Renseignements - tel : 04.66.27.76.78 - fax : 04.66.27.76.90

Objet : Appel à référencement groupes de musiques de rue.

Remise des offres avant le : 15-02-21 12:00 -

Renseignements - tel : 04.66.27.76.88 fax : 04.66.27.76.90

Les dossiers peuvent être consultés et téléchargés sur le profil acheteur de la Ville : www.marches-securises.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANEN
M. Jean Christian M. REY - Président
1717 Route d'Avignon 30200 Bagnols sur Cèze - Tél : 04.66.79.01.02
Référence acheteur : 01/2021
L'avis implique un marché public
Objet : MISSION D'ASSISTANCE POUR L'AUDIT DE FIN DE CONTRAT, LE RENOUVELLEMENT DE CONTRAT ET L'AIDE AU CHOIX DE MODE DE GESTION
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 12/02/21 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 21/01/2021
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.midilibre-marchespublics.com>

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANEN
M. Jean Christian M. REY - Président
1717 Route d'Avignon 30200 Bagnols sur Cèze - Tél : 04.66.79.01.02
Références acheteur : 02/2021
L'avis implique un marché public
Objet : MARCHÉ PUBLIC DE COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 12/02/21 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 21/01/2021
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.midilibre-marchespublics.com>

Consultation des marchés publics

Entreprises, de nouveaux marchés s'offrent à vous !

Inscrivez-vous à notre **service d'alerte gratuit** et disposez des avantages offerts par www.midilibre-marchespublics.com

- consultation des marchés régionaux et nationaux
- téléchargement du règlement des consultations
- téléchargement DCE
- dépôt de candidatures et/ou offre dématérialisée



AVIS PUBLICS

Concertation - Débat public

AVIS DE CONSULTATION

Participation du public par voie électronique au titre des articles L. 122-1, L. 123-1-A et L. 123-19 du code de l'environnement relative au projet « LIAISON EST OUEST (LEO) »

Le projet de la LEO consiste à réaliser un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le Sud, en créant une voie nouvelle à 202 voies de 13 km en 3 tranches :

- **Tranche 1 :** liaison en service depuis 2010 entre l'échangeur au Nord de la Commune de Rognon (13) et la Courtine à l'Ouest de la Commune d'Avignon (84) ;
 - **Tranche 2 :** liaison entre les carrefours de l'Amandier et de la Cristole sur la RN7 sur la Commune d'Avignon (84) et l'échangeur au Nord de la Commune de Rognon (13) ;
 - **Tranche 3 :** liaison entre l'échangeur au Nord de la Commune de Rognon (13) et le carrefour des Angles sur la RN100 sur la Commune des Angles (30) ;
- Le maître d'ouvrage du projet, la DREAL PACA - STIM, a déposé un porteur à connaissance le 29 décembre 2020 aux Préfets des 3 départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Gard, impactés par l'implémentation du projet, en vue d'obtenir un arrêté inter-préfectoral complémentaire à l'autorisation environnementale du 08 août 2003, complétée une première fois le 05 février 2016. Le public pourra formuler ses observations du 10 février 2021 au 11 mars 2021 par courriel à l'adresse suivante : consultation.leo@vaucluse.gouv.fr
- Le projet d'arrêté inter-préfectoral complémentaire et les documents du porteur à connaissance transmis par le maître d'ouvrage sont consultables sur internet aux adresses suivantes :
- <http://www.vaucluse.gouv.fr/participation-du-public-aux-decisions-3090.html>
 - <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Consultation-du-public-et-enquetes-publiques/Consultation-du-public>
 - <https://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Procedures-ko-sur-leau>

Le projet est soumis à évaluation environnementale. Les documents relatifs à l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale rendu le 22 juillet 2020 sont consultables dans les mêmes conditions que les autres pièces du dossier.

Une consultation des documents sous forme électronique ou papier sur rendez-vous, et tout renseignement complémentaire, peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

- **préfecture des Bouches-du-Rhône**
Direction de la Citoyenneté, de la Législation et de l'Environnement, Bureau des Installations et Travaux Réglementaires pour la Protection des Milieux, place Félix Baret, 13006 Marseille ;
Tél. : 04.84.35.42.65
- **sous-préfecture d'Arles**
16 rue de la Bastille, 13200 Arles ; tél. : 04.90.52.55.75
- **pour la préfecture du Gard**
Directions départementales des territoires et de la mer du Gard
Service eau et risque 89 Rue Weber, 30000 Nîmes cedex 2
ddtm-gueau@gard.gouv.fr ; tél. : 06.42.57.80.96
- **pour la préfecture de Vaucluse**
Direction départementale des territoires de Vaucluse
Service eau environnement et forêt
Avenue du 7ème Génie, 84000 Avignon
ddt-spe@vaucluse.gouv.fr ; Tél. : 04.88.17.85.66

AVIS AU PUBLIC

Avis passé conformément à l'article L121-8 II du code de l'environnement
Contexte et objectifs du projet : La SAS NEMAU porte un projet de démolition du stade de football des Costières de Nîmes, la construction d'un stade olympique de football, d'un quartier d'habitat à l'avenir, projet impliquant une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, et la construction d'un stade provisoire. La Ville de Nîmes pourra assurer l'accueil de l'équipe de football de la ville de Nîmes sur le terrain supportant le stade provisoire qui pourra à terme accueillir la Halle aux sports. La concertation organisée sur le fondement du code de l'environnement vaudra concertation au titre de l'article L103-2 du code de l'environnement.

Le projet global entend répondre aux principaux objectifs suivants :
- En termes de développement urbain et développement économique : assurer le développement du quartier dans lequel est implanté le stade des Costières, par la création d'un quartier mixte avec la création d'immeubles à usage de logements collectifs, de résidences seniors, de commerces de proximité, de restaurants, d'hôtels, de bureaux, de cabinets médicaux ; assurer la création d'emplois ; assurer l'autonomie financière du Club Nîmes Olympique ;

- En termes d'écologie : rechercher une démarche environnementale de qualité permettant de reconstruire la ville sur elle-même en intégrant de la nature dans la ville ; favoriser le développement de la faune et de la flore dans un environnement urbain ; favoriser le développement durable (consommation d'énergie et approvisionnement en énergie, performances énergétiques des bâtiments...) ;

- En termes sportifs : la construction d'un stade olympique homologué et adapté au football moderne et la construction d'un stade provisoire permettant la continuité des rencontres du Club Nîmes Olympique.

Caractéristiques principales : le projet consiste essentiellement en :
- la démolition du stade des Costières, la construction d'un stade olympique (15000 places) et d'un quartier d'habitat sur 60000 mètres carrés (bureaux, locaux de services (polyclinique, logements étudiants, résidence hôtelière) et commerces (restaurants, commerces de proximité ou commerces liés au sport) ;

- la construction d'un stade provisoire (10000 places), sur un terrain qui accueillera la future Halle aux sports communale, de parkings pouvant accueillir les fêtes foraines et le marché hebdomadaire.

Le coût prévisionnel total du projet est estimé à 250 millions d'euros HT pour la partie privée et 23 millions d'euros pour la Halle aux sports.

Le territoire de référence est celui de Nîmes et la commune pouvant être impactée est également la commune de Nîmes.

Décision concernant la saisine de la commission nationale du débat public (CNDP) : le projet, d'un montant compris entre 150 et 300 millions d'euros, sera soumis à évaluation environnementale (article R. 122-2 du code de l'environnement). Conformément à l'article L121-8 II du code de l'environnement, la Ville de Nîmes et la SAS NEMAU ont décidé de rendre public le projet et d'organiser une concertation conjointe sous l'égide d'un garant, dans les conditions prévues aux articles L121-16 et L121-16-1 du code de l'environnement, sans saisine de la CNDP.

Modalités de concertation envisagée au 1er semestre 2020 : la concertation d'une durée d'un mois se déroulera au premier semestre 2020. Les dates et dates précises seront affinées avec le garant.

Deux avis administratifs annonceront au moins 15 jours avant son ouverture la date du démarrage de la concertation et celle de sa clôture, avec le calendrier de son déroulement et le nom du garant. Ces avis seront affichés à l'Hôtel de Ville et feront l'objet d'une parution dans un journal diffusé dans le département du Gard.

Les dossiers concertation « code de l'urbanisme » et concertation « code de l'environnement » seront mis à la disposition du public à la Mairie de Nîmes, 1 place de l'Hôtel de Ville, 30000 Nîmes, aux heures habituelles d'ouverture au public. Ils pourront également être consultés sur le site Internet de la Ville de Nîmes comme sur celui du projet (<http://stade-nemaus.fr>), qui dispose déjà de sa fore aux questions.

Un registre papier sera mis à disposition du public au stade des Costières (angle sud-ouest). Le public et les acteurs de remettre une contribution formalisée en ligne (formulaire). Après la période de concertation, un formulaire de questions en ligne et des réunions pourront être organisées à la demande des personnes



intéressées.

Il est prévu une réunion publique au moins ; compte tenu de la période de crise sanitaire, cette réunion pourra avoir une jauge limitée mais fera l'objet d'une diffusion en ligne et en direct pour permettre à un large public de participer grâce à des réponses qui pourront être apportées en direct à un panel de questions en plus de celles posées dans la salle.

Le bilan de la concertation conjointe, établi par le garant, sera présenté pour approbation au Conseil municipal de la Ville de Nîmes et sera rendu public par sa mise à disposition à l'accueil du public, sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville, du porteur de projet et de la CNDP.